

Publié le 26 juillet 2016

Le centre aquatique de Dumbéa fait le grand saut vers la Spl

Ce serait une première en Nouvelle-Calédonie, et cette nouvelle est plutôt rafraîchissante ! Les collectivités locales sont d'accord pour faire du centre aquatique régional de Dumbéa la première Société publique locale (Spl) de l'île. Les raisons d'un choix logique.



Maire de **Dumbéa**, commune située dans la province Sud de Nouvelle-Calédonie, **Georges Naturel** est aussi membre fondateur du club de natation de la commune et a été président de la ligue de natation de l'île. À ce titre, il a impulsé la construction du **centre aquatique régional** de Dumbéa, joyau construit dans l'optique des **Jeux du Pacifique** qui se sont tenus en Nouvelle-Calédonie en 2011.

"Cet équipement avec notamment un bassin de 50 mètres en inox répond aux critères olympiques. Au-delà des Jeux, il est taillé pour accueillir de grands évènements sportifs régionaux et internationaux. Il héberge aussi un pôle France de natation, permettant aux meilleurs nageurs locaux de se perfectionner, assure-t-il. Mais aujourd'hui, nous devons réfléchir à une gestion à plus long terme de l'équipement." Depuis longtemps, Georges Naturel avoue un faible pour la Spl, qu'il juge plus à même de permettre le développement de l'infrastructure que la régie actuelle. Il s'est rapproché du **gouvernement** de la Nouvelle-Calédonie et de la **Province Sud** qui ont donné leur accord.

Assurer la viabilité de l'équipement

Cette structure serait dirigée par un conseil d'administration comprenant des représentants de chaque collectivité. Le capital s'établirait autour de 350 000 euros (55 % pour la commune, 30 % pour le gouvernement, 15 % pour la Province). Chaque collectivité devra approuver cette décision en séance publique. *"Notre participation au capital sera proposée au budget supplémentaire lors de notre prochain conseil municipal du 10 août"*, ajoute Georges Naturel. L'objectif est de rendre la structure opérationnelle en 2017.

*"Dumbéa connaît une **croissance démographique** incroyable, de l'ordre **de 5 à 7 %** chaque année. La dynamique de notre commune est confortée par la décision d'installer le nouvel hôpital de l'île sur la commune. La Spl nous permettrait de développer la natation et d'intégrer plus facilement d'autres activités pour dégager de nouvelles recettes financières, par exemple des séances de rééducation physique en lien avec le futur hôpital mais aussi l'accueil de spectacles sur l'eau"*.

L'intérêt n'est pas uniquement financier. *"Le centre aquatique doit jouer son rôle d'intégrateur social au sens*

large, pour recevoir tous les publics, notamment les plus jeunes. Dans une île comme la nôtre, on ne peut pas concevoir qu'un gamin sortant de l'école primaire ne sache pas nager !"

Georges Naturel espère bien que **l'officialisation de la Spl** pourra se faire prochainement, éventuellement entre les 5 et 8 septembre 2016 où la Nouvelle-Calédonie accueillera la **[Conférence Outre-mer](#)** de la Fédération des Epl.